

INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

publication 2023 issue des données 2022

COUVOIR DE LA SEIGNEURTIÈRE

	Points obtenus	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
• Écart de rémunération (en %)	40	40
• Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
• Écarts de promotions (en points de %)	Pas d'indicateur	Pas d'indicateur
• Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	15
• Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
Total des indicateurs calculables	95	100
INDEX (sur 100 points)	95	100

COUVOIR DE LA MÉSANGÈRE

	Points obtenus	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
• Écart de rémunération (en %)	35	40
• Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
• Écarts de promotions (en points de %)	Pas d'indicateur	Pas d'indicateur
• Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	Pas d'indicateur	Pas d'indicateur
• Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
Total des indicateurs calculables	75	85
INDEX (sur 100 points)	88	100

COUVOIR SÈVRE MAINE

	Points obtenus	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
• Écart de rémunération (en %)	39	40
• Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
• Écarts de promotions (en points de %)	Pas d'indicateur	Pas d'indicateur
• Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	Pas d'indicateur	Pas d'indicateur
• Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
Total des indicateurs calculables	79	85
INDEX (sur 100 points)	93	100

